



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 mars 2021 à 17 h 00

-----  
AUJOURD'HUI cinq mars deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 26 février 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire : Alexis BLONDEAU**

-----  
*Marion CANALES arrive pendant le débat de la question n°2.*

*Anne-Laure STANISLAS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Marion BARRAUD et revient pendant la présentation du diaporama de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).*

*Dominique BRIAT quitte la séance après le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Nicaise JOSEPH.*

*Stanislas RENIE quitte la séance après le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Eric FAIDY et revient avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).*

*Wendy LAFAYE est absente pendant le vote de la question n°46.*

-----  
**Rapport N° 23**  
**CLERMONT-VILLE APPRENANTE-UNESCO - SUBVENTIONS**  
**EXCEPTIONNELLES**  
-----

Dans le cadre sa démarche « Ville-Apprenante-UNESCO », la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier. L'ensemble des projets proposés au soutien financier de la Ville font l'objet d'une reconnaissance du Réseau International des Villes Apprenantes-UNESCO.

Un crédit de 15 000 euro est inscrit au budget 2021.

En conséquence, il vous est proposé en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après désignées pour un montant global de 8 000 euro.
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

**MAISON DES LYCÉENS DU LYCÉE BLAISE PASCAL :**

Dans la continuité des projets réalisés en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand par le lycée Blaise Pascal sur la notion d'« *engagement* » (avec Claude Lanzmann en 2019, sur l'accueil, la Fraternité et la résistance civile pendant la Seconde guerre mondiale en 2020), l'équipe pédagogique du Lycée Blaise Pascal entend permettre à ses lycéen-es de célébrer celui des adolescent-es résistant-es contre l'occupation nazie. L'ensemble des travaux réalisés feront, comme précédemment, l'objet d'expositions et d'évènements ouverts à tous les publics.

Le Lycée Blaise Pascal participe aux côtés de la Ville de Clermont-Ferrand à la commémoration UNESCO de la Journée Internationale dédiée à la Mémoire des Victimes de l'Holocauste, proclamée par les Nations Unies le 27 janvier de chaque année. En raison de la pandémie, l'édition de cette année a été inaugurée, en présence de Monsieur le Recteur de Clermont-Ferrand, dans les locaux du lycée Blaise Pascal.

Budget de l'action :	3 000 euro
Subvention versée en 2019 :	1 500 euro
Subvention versée en 2020 :	-----
Subvention sollicitée :	1 500 euro
Subvention proposée :	1 500 euro
Financement du Lycée Blaise Pascal : 1 500 euro	

**FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE LUCIE AUBRAC :**

Dans la continuité du projet réalisé par le collège Lucie Aubrac en 2019 en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, son équipe pédagogique entend mobiliser les collégiens dans le cadre du programme « La Ville du futur, ville durable et apprenante-UNESCO ». En concertation avec les intervenant et partenaires extérieurs (Chaire UNESCO « EducationS & Santé de l'Université de Clermont-Ferrand, architecte, CAUE, Coopérative de Designer, etc...), le terrain d'expérimentation désigné pour le projet sera la cour du collège. Il s'agira pour les élèves d'imaginer ce qu'elle pourrait être demain au regard des défis posés par le réchauffement climatique et les crises sanitaires. Ce projet vise aussi à aider les élèves à tirer les leçons positives

de l'actuelle pandémie ; les parents d'élèves, les associations du quartier et les écoles environnantes seront invités à participer activement à son déroulement.

Budget de l'action :	10 400 euro
Subvention versée en 2018 :	4 000 euro
Subvention versée en 2019 :	-----
Subvention versée en 2020 :	-----
Subvention sollicitée :	4 000 euro
Subvention proposée :	4 000 euro
Financement du Foyer Socio-Éducatif du Collège Lucie Aubrac: 1 500 euro	
Autres financements sollicités : 4 900 euro	

### **FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLÈGE ALBERT CAMUS :**

En partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, l'équipe pédagogique du collège Albert Camus entend faire évoluer le projet d'aquaponie à l'échelle de la communauté éducative du territoire en y associant les écoles (notamment le groupe scolaire Alphonse Daudet). Il s'agira également de lancer au sein du collège la mise en œuvre expérimentale d'un espace élargi de biodiversité et d'économie circulaire, permettant aux élèves de se sensibiliser aux exigences d'une alimentation durable, à la gestion des ressources et à la biodiversité.

Ce projet est irrigué par de nombreux échanges avec l'école POLYTECH et le laboratoire SIGMA de Clermont-Ferrand, l'Universités de Nancy, le lycée franco-allemand de Freiburg, la « Maison pour la Science en Auvergne » et l'association Astus'sciences. Enseignant-es et collégien-nes devraient accompagner le Musée Lecoq dans son intention de créer un prototype d'aquaponie au sein de son futur jardin pédagogique. Le collège adhère depuis cette année à l'association locale ADANAT visant à promouvoir l'aquaponie naturelle des salmonidés.

Budget de l'action :	10 400 euro
Subvention versée en 2019 :	2 000 euro
Subvention versée en 2020 :	2 000 euro
Subvention sollicitée :	2 500 euro
Subvention proposée :	2 500 euro
Autres financements sollicités :	2 000 euro

### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 MAR. 2021

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe,

Cécile AUDET

